

La bourse ou la vie :

Les services de chirurgie et de maternité de Die ne doivent pas fermer !

Dans un "rapport" publié le 19 septembre, la "Cour des Comptes" relais zélé de la commission de Bruxelles et du traité de Lisbonne, porteurs d'une politique de limitation drastique de la dépense publique et sociale, dénonçait une "trop grande dispersion des sites hospitaliers effectuant de la chirurgie". En appelant à fixer par décret les seuils de cette activité par lieux géographiques puis, à terme, par chirurgiens, la "Cour" accompagnait son "rapport" d'une liste des 29 plus petits services de chirurgie dont elle jugeait l'existence incongrue avec sans surprise Die.

Depuis des années, les ministres successifs dont Marisol Touraine, se sont acharnés à ne pas donner d'autorisation à 5 ans pour la maternité créant ainsi l'impossibilité de candidatures pour les médecins nécessaires. Le départ à la retraite du chef de service gynécologie, sans remplacement, a aggravé la situation. Dans la foulée, le Directeur de l'hôpital de Valence qui gère de fait Die (dans un GHT) n'a pas demandé le renouvellement de l'autorisation de fonctionner pour la maternité. Et alors que depuis 1986, tous les députés de la circonscription, quelle que soit leur étiquette, avaient défendu l'Hôpital de Die, la nouvelle élue macroniste, Mme Célia de Lavergne, déclara qu'elle "ne défendra pas bec et ongles la maternité de Die".

**C'est dans ce contexte que vendredi 24 /11 la ministre de la santé A Buzyn, l'ARS et le préfet de la Drôme ont annoncé leur choix :
Fermeture de la maternité et de la chirurgie au 31 décembre 2017.
En fait ils venaient d'acter la disparition de l'Hôpital de Die !**



L'ensemble de ces responsables politiques et institutionnels par un choix technocratique glacial et inhumain, ont décidé ainsi de condamner sur la lancée des magistrats de la "Cour des Comptes" toute une population éloignée de une à deux heures de voiture de l'hôpital de Valence à ne plus disposer d'un établissement de soins de proximité. Au prétexte de "(...) réduire la trop grande dispersion des sites effectuant de la chirurgie", ils ont choisi de se glisser dans les habits d'un comptable, minable valet des thèses ultralibérales visant "réduire les déficits publics", en l'occurrence à priver des plus élémentaires des droits, celui d'un accès à des soins de qualité et de proximité, l'ensemble de la population du Diois.

Un dépeçage sur fond d'économies sur les dépenses de santé

L'ARS, tacticienne des basses besognes n'a pas manqué de pointer l'absence de praticiens qualifiés. Evidemment, sans autorisation à 5 ans : pas de candidatures ! Cela s'appelle un coup monté !

Le droit à la santé des Diois fait les frais du choix de baisser les dépenses de santé de 4,2 milliards en 2018, souci numéro 1 des tutelles et du ministère.

Ministre, ARS et Préfet en ont même oublié ce qu'écrivait un directeur de cabinet du ministre de la santé : "...la situation particulière du pays du diois et notamment son éloignement géographique et la difficulté des liaisons routières pendant les mois d'hiver...doivent être prises en compte".

Une lutte de longue date et qu'il faut poursuivre

Le temps passant une génération a pu ne pas connaître ou oublier l'origine du maintien de la chirurgie et de la maternité. Il faut donc rappeler qu'un "bruit" préparant la fermeture de la maternité était parvenu en novembre 1986 aux oreilles du Conseiller Général communiste Jean-Pierre Rambaud. Le 14, il interpellait le préfet. Sans réponse de ce dernier, Jean Pierre Rambaud et l'adjoint au maire communiste de Die, Jean Louis Simon, appelaient à une réunion publique et à l'action. Ainsi la 1ère manifestation se déroula le 13 décembre 1986, il y a 31 ans. Depuis 31 ans, rythmés par une quarantaine de manifestations, la population du Diois a défendu son droit à la santé. Mais les besoins vont bien au-delà, les touristes, randonneurs, skieurs l'hiver, qui contribuent à la vie du pays ainsi que les accidents et les personnes âgées fragilisées

Un choix éminemment politique

Au cours de la campagne électorale, le candidat Macron déclarait :
" *Demain nous améliorerons la couverture des soins de santé pour tous, nous renforcerons leur accessibilité sur tous les territoires tout en garantissant leur qualité ...*"

La promesse n'engage que ceux qui la croient dit-on !

Comment pouvait-il en advenir autrement alors que M. MACRON a fait le choix du libéralisme. Il a choisi d'économiser au maximum sur la dépense publique et sociale (salaires, emplois, protection sociale, services publics) pour doper les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires. Chaque jour, des milliards d'euros fruits de la richesse créée par le travail salarié sont détournés et accumulés dans des paradis fiscaux et gâchés sur les marchés financiers comme vient encore de le révéler l'affaire des « Paradise papers ».

Pour sauver l'Hôpital de Die : financer autrement les dépenses de santé !

L'enjeu c'est d'inverser au plus vite la logique de pompage du capital financier sur les richesses produites afin de consacrer cet argent au développement de toutes les capacités humaines dont la santé est le cœur.



Pour ce faire le Parti Communiste propose :

- **Financement de la protection sociale par les cotisations sociales et non par l'impôt (CSG) qui fait contribuer les personnes et déresponsabilise socialement les entreprises lieu de création de la richesse, rompant avec le principe fondateur de la protection sociale « *chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins* ».**
- **Une modulation des cotisations employeur en fonction de la part de richesses créées (valeur ajoutée) affectée aux salaires, base du calcul des cotisations, selon les branches professionnelles.**
- **Taxation des revenus financiers des entreprises au même taux que les salaires.**
- **Construction progressive d'une Sécurité d'Emploi et de Formation pour toutes et tous assurant à chacune et à chacun par une éradication graduelle du chômage, une sécurité d'emploi et de revenu et ainsi un financement sécurisé de la protection sociale.**

La section PCF appelle à tout mettre en œuvre pour que vive l'Hôpital de Die !

**Il appelle à soutenir le collectif de défense de cet hôpital
et à manifester massivement à l'appel de ce dernier
Samedi 2 décembre 10 h devant l'hôpital de Die**

Problème grave ou mystification

L'ARS "fait état" relate le "Dauphiné" (25/11, page 6) "d'importants dysfonctionnements, (hémorragie de la délivrance). Or "l'hémorragie de la délivrance" est un accident naturel qui ne découle pas d'un dysfonctionnement médical ni d'une erreur de manipulation. Cette hémorragie est à l'origine de la transfusion sanguine qui a été créée en 1923 par le Dr Arnaud Tzank. Car à cette époque des milliers de femmes en mourraient chaque année. Ça n'est plus le cas en France grâce à la présence de chirurgiens à proximité des maternités et d'un stock de poches de sang dans le dépôt d'urgence de chaque hôpital. Mais en 2016, un rapport de l'OMS signalait que dans les pays sous-développés 500 000 femmes mourraient chaque année suite à l'hémorragie de la délivrance en l'absence de système transfusionnel. Cette affirmation de l'ARS Grall est parfaitement indigne, dégueulasse. Pour fermer un service public, tout est bon. Plus le mensonge est gros.....